



DIRECTION GENERALE

DIRECTION NAVIGATION AERIEENNE ET
AERODROME

N° 38 /26/ANAC/DG/DNAA/SRNA

Lomé, le **23 JUL 2026**

LETTRE CIRCULAIRE

Objet : Projets d'amendements des règlements :

- RANT 02 : Règles de l'air ;
- RANT 04 : Cartes aéronautiques ;
- RANT 10-PART 1 - Aides radio à la navigation ;
- RANT 10-PART 2- Procédures de télécommunication ;
- RANT 10-PART 3-Systèmes de télécommunications ;
- RANT 10-PART 4- Systèmes de surveillance et anticollision
- RANT 11-PART 1-Services de la circulation aérienne ;
- RANT 15-Services d'information aéronautique.

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mise à jour des règlements aéronautiques techniques pour prendre en compte les derniers amendements des annexes à la convention de Chicago (n°49 de l'annexe 2, n°63 de l'annexe 4, n°95 de l'annexe 10 volume1, n°95 de l'annexe 10 volume 2, n°94 de l'annexe 10 volume 3, n°92 de l'annexe 10 Volume 4, n°55 de l'annexe 11 et n°45 de l'annexe 15) adoptés par l'OACI, les règlements Aéronautiques Nationaux du Togo y relatifs, cités en objet ont été amendés. Les projets de textes suivent le processus de validation conformément aux procédures établies.

A cet effet, je vous demande de bien vouloir examiner les projets d'amendement ci-joints, et transmettre à l'ANAC vos remarques et observations **dans les meilleurs délais et au plus tard le vendredi 21 Aout 2026.** Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire en annexe pour vos remarques et observations. Par ailleurs, même si vous n'avez aucune observation sur lesdites projets, vous êtes priés de nous notifier votre accord pour l'adoption desdits règlements qui entrent en vigueur à compter du 26 novembre 2026.

Vous pouvez également consulter les projets d'amendements sur notre site web à l'adresse : <http://www.anac-togo.tg/projets-de-reglements>.

Veuillez agréer Mesdames, Messieurs l'assurance de mes considérations distinguées.



COL IDRISSOU Abdou Ahabou

PJ :

- Projets d'amendements ;
- Modèle de formulaire.

Destinataires :

- ASECNA, direction Générale et Représentation auprès de la République Togolaise ;
- SALT ;
- ASKY
- BTL.